DOSSIER
DU PARTICIPANT

Conférence inaugurale

Mercredi 15 octobre 2025

La mer et les politiques publiques

Étude annuelle 2026

La mer, un enjeu de souveraineté à penser sur le temps long au service des citoyens

En cette année 2025, année de la mer, marquée notamment par la tenue, à Nice, de la Conférence des Nations unies pour l'Océan, le Conseil d'État a choisi de consacrer son étude annuelle* aux enjeux de la mer et des politiques publiques.

A la croisée des trois précédentes études**, la mer constitue un enjeu évident de souveraineté, à la fois diplomatique et économique.

À la surface, 85 % des échanges mondiaux en volume passe par la mer, en profondeur les câbles sous-marins assurent 99 % du trafic internet mondial. Historiquement théâtre des conflits entre les puissances, la mer est devenue "objet" d'affrontements géopolitiques dans une logique de territorialisation. Mais elle est aussi un but en soi, les ressources qu'elle abrite, notamment minières, suscitant toutes les convoitises.

La mer est également un enjeu de temps long essentiel pour l'avenir de notre planète. Elle constitue un important puits de carbone, capable de capturer le CO_2 atmosphérique, mais elle subit les effets de l'activité humaine à la fois directement, à travers la surpêche, la pollution notamment plastique ou encore l'exploitation des ressources minières, y compris indirectement, en éprouvant les effets du réchauffement climatique (élévation du niveau de la mer, acidification des océans, etc.)

La mer, enfin, est un enjeu citoyen obligeant à penser non seulement le dernier kilomètre mais aussi le dernier "nautique" des politiques publiques, y compris en ce qui concerne le littoral, sa protection comme son utilisation, ainsi que les ports et leurs enjeux structurants.

Agenda

Conférence inaugurale
Mercredi 15 octobre 2025

Les enjeux écologiques et économiques
Mercredi 14 janvier 2026

Les enjeux de défense et sécurité
Mercredi 18 mars 2026

La mer et le littoral
Mercredi 8 avril 2026

Regards croisés
Mercredi 6 mai 2026

Publication de l'étude
Septembre 2026

La mer représente un atout pour la France (11 millions de km^2 de zones économiques exclusive, la 2e au monde, et 20 000 kilomètres de côtes), grâce notamment aux outre-mer. L'économie bleue représente 1,5 % de notre PIB et regroupe 525 000 emplois. La mer est source de devoirs pour une nation dont les eaux abritent 10 % des récifs coralliens, 20 % des atolls de la planète ainsi que 10 % de la diversité mondiale des espèces marines.

C'est aussi un défi, en termes de défense et de sécurité et la marine nationale joue un rôle essentiel à cet égard.

Dans ce contexte, la mer constitue pour les politiques publiques un enjeu multiforme. Y sont-elles adaptées, quelles sont leurs forces et leurs faiblesses, quelles améliorations, les objectifs assignés sont-ils pertinents ? Autant de questions que le Conseil d'État sera amené à se poser au cours de son étude pour 2026

Une conférence inaugurale pour réfléchir aux grands enjeux maritimes d'aujourd'hui et de demain

La question des enjeux de la mer pour les politiques publiques invite à une réflexion très large. C'est cette approche qui est proposée dans le cadre de cette conférence inaugurale initiant le cycle de conférences 2026 sur la mer.

Quatre personnalités de divers horizons mais ayant toutes consacré une part importante de leurs activités à ces questions débattront de ces enjeux, sous l'animation du président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État et après une intervention d'ouverture du cycle par le Vice-Président.

Comment "oser la mer"* pour permettre à la France de devenir une puissance maritime mondiale de premier rang ? Comment le potentiel de la mer comme "objet de science et de droit", comme vivier propice à l'exploration scientifique peut-il être pleinement valorisé ? Comment la puissance publique peut-elle mieux intégrer ces enjeux, y compris dans sa dimension outre-mer ? Autant de questions qui seront discutées lors de cette première conférence du cycle.

La présentation de ces enjeux permettra de mieux comprendre comment l'élaboration d'une stratégie maritime nationale cohérente ne peut se faire sans prendre en compte les usagers, la science et les territoires, et devra nécessairement passer par le développement de synergies entre les espaces maritimes et terrestres.

Osons la mer, Une révolution maritime pour faire de la France la première puissance économique mondiale, par Christian Buchet, Ed. Le Cherche midi, 2022.

Programme

Ouverture du cycle

Didier-Roland Tabuteau
Vice-président du Conseil d'État

Modération de la conférence

Rémy Schwartz
Président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État

Intervenants

Christian Buchet
Membre de l'Académie de marine, ancien secrétaire général du Grenelle de la mer, directeur scientifique du programme Océanides et directeur du centre d'études de la mer de l'institut catholique de Paris

Sylvie Dufour
Directrice de recherche émérite CNRS, chargée de mission mer au Muséum national d'histoire naturelle

Erik Orsenna
Écrivain, conseiller d'État honoraire, membre de l'Académie française

Amiral Nicolas Vaujour
Chef d'État-major de la Marine

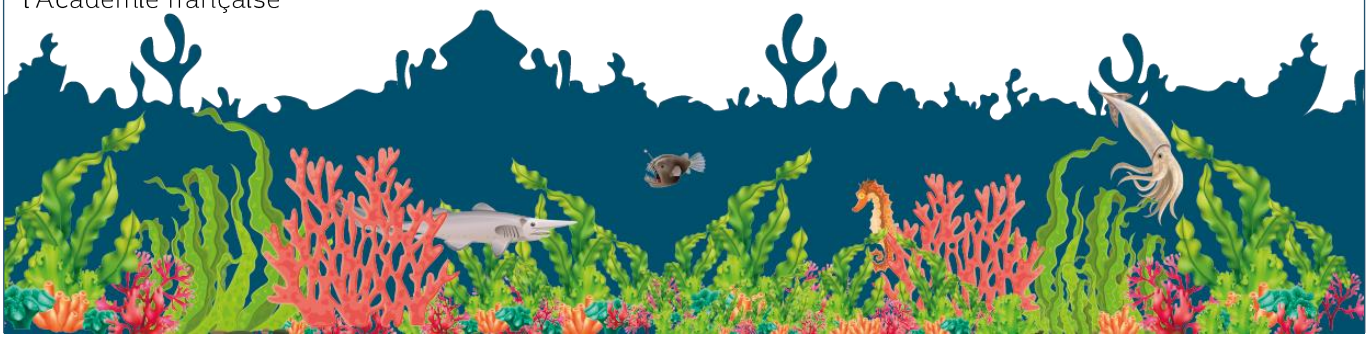

Présentation des intervenants

Ouverture

Didier-Roland Tabuteau

Vice-président du Conseil d'État

Didier-Roland Tabuteau obtient son diplôme de l'École polytechnique en 1981. Ancien élève de l'ENA, il est issu de la promotion « Louise Michel » (1984) et choisit, à la sortie de l'école, d'intégrer le Conseil d'État.

Au sein de l'institution, il travaille tout d'abord à la section du contentieux (1984 – 1988) et à la section de l'intérieur (1987 – 1988). En 1988, il devient directeur adjoint du cabinet du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, avant de revenir au Conseil d'État comme rapporteur public à la section du contentieux et membre de la section sociale (1991 – 1992).

Poursuivant une nouvelle fois sa carrière en dehors de l'institution, il devient directeur du cabinet du ministre de la santé et de l'action humanitaire en 1992, avant d'être nommé directeur général de l'Agence du médicament (1993-1997). Il occupe par la suite et pendant trois ans le poste de directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

En 2000, il est conseiller de la ministre de l'emploi et de la solidarité, chargé de la préparation de la loi sur le droit des malades avant de devenir directeur du cabinet du ministre délégué à la santé (2001-2002).
En 2003, il est nommé directeur général de la fondation « Caisses d'épargne pour la solidarité ». En parallèle, il obtient, en 2007, son doctorat en droit puis une habilitation à diriger des recherches. Il enseigne alors à l'Institut d'études politiques de Paris où il est responsable de la chaire santé. Il est également co-directeur de l'institut droit et santé de l'université Paris Descartes (INSERM UMRS 114J).

Il réintègre le Conseil d'État en 2011, En 2018, il est nommé président de la section sociale.
Il est nommé vice-président du Conseil d'État le 5 janvier 2022.

Modération

Rémy Schwartz

Président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État (SEPCO)

Diplômé de l'IEP de Paris (1980) et de l'ESSEC (1983), licencié en droit (1981) et ancien élève de l'ENA (1987), Rémy Schwartz a commencé sa carrière au Conseil d'État comme auditeur en 1987. Rémy Schwartz a été durant 11 ans rapporteur public.

En 2000, il est nommé rapporteur général de la commission pour l'avenir de la décentralisation. Il a également été chargé de plusieurs missions de réflexion sur la fonction publique territoriale. En 2003, Rémy Schwartz devient conseiller d'État. Il a occupé les fonctions de rapporteur général de la commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République. Il a également été professeur associé à l'université de Versailles Saint-Quentin (1993-2006) et à l'université Paris I (2006-2024).

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment Un siècle de laïcité (éd. Berger-Levrault, 2007) et de nombreux rapports dont « Pour un enseignement laïc de la morale » (2013).

En 2008, il a été président de la commission de réflexion sur le personnel de l'enseignement supérieur. Rémy Schwartz a également été président du Tribunal des conflits (2021-2022). Il a été président du conseil d'administration de l'Office français de l'immigration et de l'intégration de 2013 à 2025.

Il est depuis 2021 président de la formation spécialisée sur les techniques de renseignement et, depuis 2024, membre du collège de la Haute autorité de l'audit. En 2015, il a été nommé président adjoint de la section du contentieux. En août 2025, Rémy Schwartz devient président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État.

Intervenants

Christian Buchet

Membre de l'Académie de marine, ancien secrétaire général du Grenelle de la mer, directeur scientifique du programme Océanides et directeur du centre d'études de la mer de l'institut catholique de Paris

Ancien secrétaire général du Grenelle de la mer, Christian Buchet est titulaire de la Chaire d'histoire maritime et de géoéconomie des flux de l'institut catholique de Paris.

Christian Buchet a été directeur scientifique du programme Océanides ayant réuni 264 chercheurs issus de 44 pays pour peser dans l'Histoire universelle les éléments structurants de la réussite, qu'elle soit individuelle ou collective.

Christian Buchet est l'auteur de 25 ouvrages parmi lesquels : Cap sur l'avenir ! A contre-courant les raisons d'être optimistes, Moment, et Osons la mer, éd. du Cherche-Midi.

Sylvie Dufour

Directrice de recherche émérite CNRS, chargée de mission mer au Muséum national d'histoire naturelle

Sylvie Dufour, Directrice de Recherche émérite au CNRS et Chargée de Mission Mer pour le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), est neuroendocrinologue et biologiste de l'évolution. Ancienne élève de l'ENS Ulm/Sèvres, Docteure du MNHN et de Sorbonne Université, elle a fondé et dirigé le laboratoire BOREA « Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques » affilié au MNHN, Sorbonne Université, CNRS, IRD, Université des Antilles, et co-fondé « l'Institut de l'Océan » de l'Alliance Sorbonne Université. Elle est Chevalier de la Légion d'Honneur (2014).

Ses recherches en biologie marine et évolutive portent sur l'origine et l'évolution des systèmes de régulations neuroendocriniennes et leur rôle dans l'évolution et l'adaptation des cycles de vie, avec des applications dans les domaines de la conservation de la biodiversité, l'aquaculture durable, ou l'écotoxicologie, en particulier dans le contexte des changements globaux. Elle a développé un large réseau de coopérations internationales, encadré 22 Thèses et publié 200 articles scientifiques.

Elle s'investit également auprès de tous les publics dans la diffusion des connaissances scientifiques et la sensibilisation aux enjeux majeurs écologiques et sociétaux face aux changements globaux, à travers des articles de vulgarisation, des brochures et "manifestes" (« Un océan en commun », MNHN 2024), des conférences, des podcasts, des expositions, et des Forums internationaux du MNHN (Forum "Océan", Paris et Lisbonne 2022, Séoul 2023 ; Forum "La Nature en ville", Singapour 2024 ; Forum "Forêts, biodiversité et sociétés humaines", Paris et Sao-Paulo 2025).

Erik Orsenna

Écrivain, conseiller d'État honoraire, membre de l'Académie française

©Académie française

Après avoir enseigné l'économie du développement et des matières, Erik Orsenna rejoint, en 1981, le cabinet du ministre de la coopération. En 1983, il devient conseiller culturel du président François Mitterrand puis conseiller du ministre des affaires étrangères. Il est nommé maître des requêtes au Conseil d'État en 1985 puis Conseiller d'Etat (2000). Depuis 2010, il accompagne des entreprises dans leur développement durable et notamment la transition.

Erik Orsenna est par ailleurs l'auteur d'une soixantaine d'ouvrages : contes, romans, reportages sur la mondialisation et biographies (La Fontaine, Pasteur, Beethoven), dont plusieurs consacrés à l'eau et à la mer, notamment « Salut au Grand Sud » et « Passer par le Nord » avec Isabelle Autissier.

Prix Goncourt en 1988 pour "L'Exposition coloniale", il reçoit également le Grand prix de la Société de Géographie 2021. Il est membre de l'Académie française depuis 1998.

Amiral Nicolas Vaujour

Chef d'état-major de la Marine

L'amiral Nicolas Vaujour entre à l'Ecole Navale le 1er septembre 1989. Au terme de sa formation d'officier sur le porte-hélicoptères Jeanne d'Arc, il rallie en 1992 la frégate de surveillance Ventôse à Saint-Nazaire pour la fin de son armement. Il participe alors aux premiers déploiements du bâtiment en mission CORYMBE au large de l'Afrique puis dans l'arc des Caraïbes lors de l'embargo autour d'Haïti en 1994. Il est affecté en 1995 sur la frégate De Grasse puis en 1996, il prend le commandement du bâtiment-école Lion. En 1998, il rallie la frégate antiaérienne Jean Bart. Promu capitaine de corvette, il rejoint en 2001 la frégate antiaérienne Cassard comme expert du système de combat. Durant ces quatre années il participe à la protection du port de Djibouti et aux déploiements du groupe aéronaval en Adriatique et en Océan indien (missions TRIDENT et HERACLES). En 2002, il est affecté à la division « entraînement » de la force d'action navale, comme responsable de la section « lutte au-dessus de la surface ». En 2004, il prend le commandement de l'aviso Commandant Birot et est déployé en Océan indien dans le cadre de la mission ENDURING FREEDOM. Il rejoint le Collège interarmées de défense en 2006.

Le 13 août 2007, il prend les responsabilités d'adjoint « mer » au chef de cabinet du chef d'état-major des Armées. Il rallie la frégate de défense aérienne Forbin comme commandant en second le 27 juillet 2009 et est promu capitaine de vaisseau le 1er décembre 2009. Il prend les fonctions d'adjoint de l'amiral commandant la force d'action navale pour les domaines transverses le 5 septembre 2011.

Il prend le commandement de la frégate de défense aérienne Chevalier Paul le 16 juillet 2012. Début 2013, il est déployé en Océan indien et intègre un Carrier Strike Group américain. En août 2013, il participe aux opérations de renseignement au large de la Syrie.

En juillet 2015 il est nommé officier de cohérence opérationnelle « engagement combat » à l'état-major des Armées. Il est nommé en août 2017 adjoint au commandant de la Force aéromaritime de réaction rapide française (DCOM FRMARFOR). Promu contre-amiral le 1er avril 2018, il prend les responsabilités de sous-chef d'état-major « opérations aéronavales » à l'état-major de la Marine.

Promu vice-amiral le 1er septembre 2020, il occupe les fonctions d'autorité de coordination « relations internationales » de la Marine jusqu'au 9 septembre 2021. Il est nommé le 10 septembre 2021 chef d'état-major « opérations » de l'état-major des Armées, avec rang de vice-amiral d'escadre, en charge de l'ensemble des opérations des forces françaises, à l'extérieur, comme à l'intérieur de nos frontières. Il est nommé le 1er septembre 2023 chef d'état-major de la Marine, avec rang d'Amiral.

L'Amiral Nicolas Vaujour est marié et père de quatre enfants. Il a été auditeur de la 64ème session du Centre des hautes études militaires et de la 67ème session de l'Institut des hautes études de Défense nationale. Il est commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite et est titulaire de la croix de la Valeur militaire.

* L'étude annuelle du Conseil d'État, un outil prospectif

Conformément aux dispositions de l'article L. 112-3 du code de justice administrative, le Conseil d'État a pour mission d'appeler, y compris de sa propre initiative, l'attention des pouvoirs publics sur des réformes visant à améliorer le droit et les politiques publiques, dans l'intérêt général. Ces études sont réalisées par la section des études, de la prospective et de la coopération et soumises à l'assemblée générale plénière du Conseil d'État.

À ce titre, le Conseil d'État réalise chaque année une étude approfondie sur un thème de son choix. L'étude est remise au Président de la République et au Premier ministre mais elle a vocation à s'adresser à l'ensemble des décideurs publics ainsi qu'à tous les acteurs concernés, aux universitaires et aux citoyens intéressés. Elle formule des pistes de réformes et des évolutions juridiques ou administratives. Cette réflexion s'appuie sur l'expertise du Conseil d'État mais aussi sur les auditions de nombreuses personnalités des champs politique, juridique, administratif, économique ou universitaire et scientifique.

**** Les trois dernières études annuelles du Conseil d'État**

Etude annuelle 2023
L'usager du premier au dernier kilomètre de l'action publique : un enjeu d'efficacité et une exigence démocratique

Etude annuelle 2024
La souveraineté
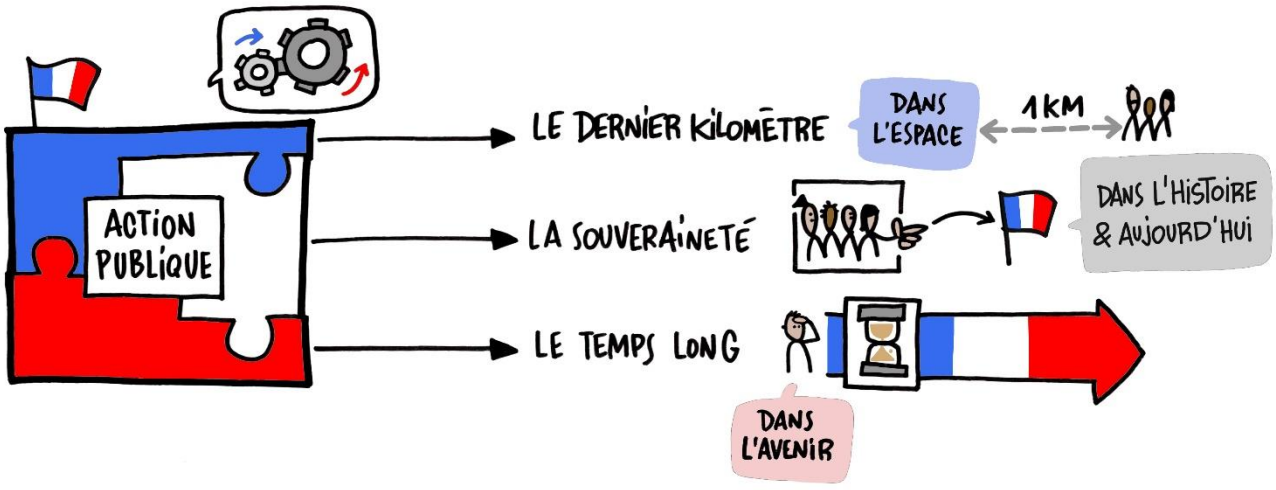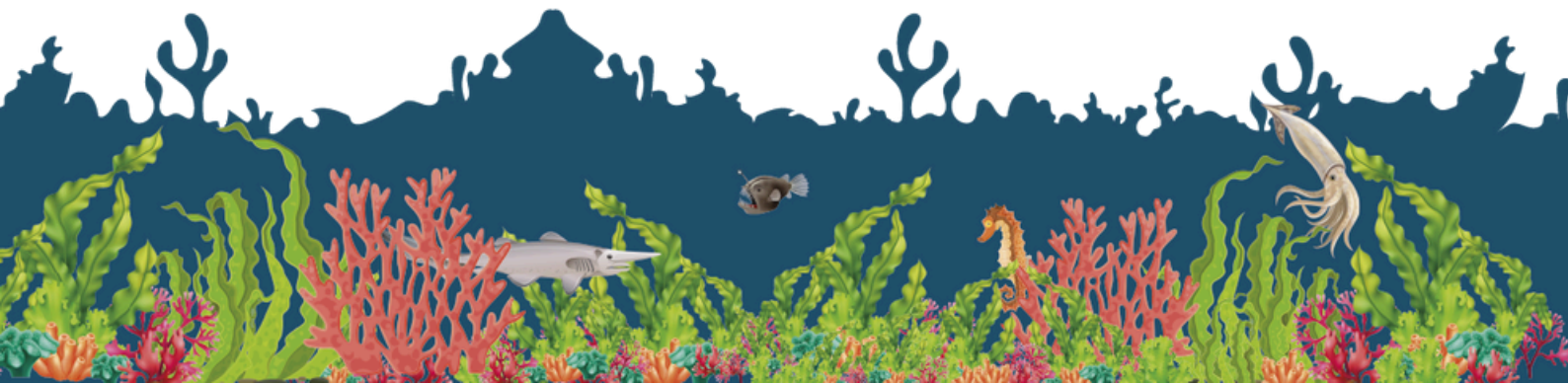
Etude annuelle 2025
Inscrire l'action publique dans le temps long